

Gérer l'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap

Organisation

Mode d'organisation : Présentiel ou distanciel

Durée : 1 jour(s) · 7 heures

Contenu pédagogique



Type

Action de formation



Public visé

Personnel RH

Cette formation est accessible aux publics en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite. Des aménagements peuvent être prévus en fonction des profils. Nous contacter pour plus d'information.



Prérequis

Pas de prérequis spécifiques



Objectifs pédagogiques

Préciser le cadre légal de l'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap

Mettre en œuvre une véritable politique d'emploi des personnes en situation de handicap au sein de l'entreprise



Description

Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

Introduction

- Introduction
- Caractéristiques de la population en situation de handicap
- Politiques publiques d'insertion professionnelle
- Perspectives d'avenir à moyen terme

Situer le handicap dans son environnement normatif

- Dispositions de la Charte Sociale Européenne
- Régime du handicap dans la loi du 10 juillet 1987
- Renforcement du statut du handicapé issu de la loi n°2005 102 du 11 février 2005

Obligations légales

- Bénéficiaires de l'obligation d'emploi
- Critères de comptabilisation du taux d'emploi
- Recours aux solutions de substitution de l'obligation d'emploi
- Aspects particuliers de la sous-traitance



- Pénalités applicables et les évolutions en cours

Dynamiser l'emploi des personnes handicapées

- Démarche pertinente de changement au sein de l'entreprise
- Construction d'un argumentaire persuasif et motivant en direction des chefs de service et de leurs collaborateurs
- Pérenniser le projet en assurant un suivi fondé sur une démarche évaluative

Bilan, évaluation et synthèse de la formation



Modalités pédagogiques

Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur – Travail d'échange avec les participants sous forme de discussion – Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle – Exercices pratiques (études de cas, jeux de rôle, questionnaires, quiz, mises en situation, ...) sont proposés pour vérifier le niveau de compréhension et d'intégration du contenu pédagogique – Remise d'un support de cours complet pour référence ultérieure



Moyens et supports pédagogiques

Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation. Chaque participant disposera d'un ordinateur (si besoin), d'un support de cours, d'un bloc-notes et d'un stylo. La formation se déroulera avec l'appui d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.



Modalités d'évaluation

Avant la formation :

Nous mettons en place une évaluation de chaque participant via un questionnaire d'évaluation des besoins et de niveau.

Un audit complémentaire peut-être proposé pour parfaire cette évaluation

Pendant la formation :

Des exercices pratiques (études de cas, jeux de rôle, questionnaires, quiz, mises en situation, ...) sont proposés pour vérifier le niveau de compréhension et d'intégration du contenu pédagogique.

À la fin de la formation :

Le participant auto-évalue son niveau d'atteinte des objectifs de la formation qu'il vient de suivre.

Le formateur remplit une synthèse dans laquelle il indique le niveau d'acquisition pour chaque apprenant : « connaissances maîtrisées, en cours d'acquisition ou non acquises ». Il évalue ce niveau en se basant sur les exercices et tests réalisés tout au long de la formation.

Le participant remplit également un questionnaire de satisfaction dans lequel il évalue la qualité de la session.

À la demande du stagiaire, le niveau peut aussi être évalué par le passage d'une certification TOSA pour les outils bureautiques, CLOE pour les langues.



Modalités de suivi

Emargement réalisé par 1/2 journée – Certificat de réalisation remis à l'employeur à l'issue de la formation – Assistance par téléphone et messagerie – Support de cours remis à chaque participant à l'issue de sa formation – Suivi de la progression 2 mois après la formation

